



# LE PÔLE RESSOURCES REGIONAL

Lettre de septembre 2007

## RENDEZ VOUS LES 20 ET 21 SEPTEMBRE EN HAUTE-SAVOIE !

« **Pleine Saison ! Pleine Santé ?** » Tel sera le thème du 3<sup>ème</sup> Séminaire régional sur la santé des saisonniers du tourisme qui se déroulera à Saint-Jorioz (74) à la fin du mois. Un séminaire destiné à tous les professionnels, élus, bénévoles engagés dans des actions. Un séminaire basé sur les échanges, l'approfondissement des problématiques de santé, la confrontation et la valorisation des pratiques...

Le programme complet et le bulletin d'inscription sont sur le site [www.saisonsante.fr](http://www.saisonsante.fr) : il reste des places, n'hésitez pas à vous inscrire !

La rédaction

## Gros plan sur l'Ardèche...

Dans le sud du département, le tourisme représente 14% des emplois salariés. Or la saisonnalité de ces emplois est très marquée, puisque les effectifs font plus que tripler entre le creux de l'hiver et les mois de juillet-août.\* La Maison de la Saisonnalité d'Ardèche Méridionale est au cœur des politiques d'accueil qui se développent depuis 7 ans pour faciliter la vie des saisonniers..

### Bien vu, le pot de bienvenue !



Organisé le 19 juillet par la Maison de la Saisonnalité, en partenariat avec la commune de Vallon Pont d'Arc, le pot d'accueil des saisonniers en était à sa seconde édition cette année.

Au nombre d'une quarantaine, les saisonniers présents se sont vu remettre un cadeau de bienvenue composé de produits du terroir.

L'objectif était de faire connaissance et d'entamer le dialogue sur des problématiques régulièrement rencontrées en saison (santé, logement, conditions de travail...) avec les élus et les partenaires santé de la Maison de la Saisonnalité : ADESSA-CODES<sup>1</sup>, Médecine du Travail, Centre de Planification et d'Education Familiale, AIDES<sup>2</sup>, ANPAA CCAAT<sup>3</sup>, Mutualité de l'Ardèche.

### La Résidence des Saisonniers : une première en Ardèche



A Vallon Pont d'Arc, la Résidence Saint-Laurent a été inaugurée au printemps 2007. Elle permet de loger une quarantaine de saisonniers dans trente appartements locatifs meublés.

L'opération, qui a pris modèle sur les expériences menées dans l'Arc Alpin, s'inscrit dans le cadre de l'accord de 2002 entre l'Etat et l'Union d'Economie Sociale pour le Logement (UESL). Elle a bénéficié à ce titre d'un financement par le « 1% logement ».

Construite sur un terrain mis à disposition par la commune, la résidence est gérée par la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air dont les membres peuvent ainsi réserver des logements pour leur personnel. La Maison de la Saisonnalité, qui a porté ce projet depuis l'origine, espère que cette première aura valeur d'exemple...

\* Source : La Lettre INSEE Rhône-Alpes n°70, mars 2007

<sup>1</sup>Association Départementale d'Education Sanitaire et Sociale de l'Ardèche - Comité Départemental d'Education pour la Santé

<sup>2</sup>Association de lutte contre le sida et les hépatites

<sup>3</sup>Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie - Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie et Tabacologie

### Des saisonniers acteurs de la prévention du sida

Depuis plus de dix ans, l'ADESSA-CODES<sup>1</sup> anime pendant l'été des actions de prévention du sida dans les campings et villages vacances .

Initialement, cette action s'adressait exclusivement aux vacanciers, mais au fil du temps les saisonniers se sont appropriés cette action (comme bénéficiaires de l'action mais aussi comme relais efficaces). Souvent perçus comme des cibles pour les actions de santé publique, ils se transforment ici en acteurs et prennent toute leur place.

Comment cela se passe-t-il ? Une telle initiative est elle transférable ailleurs ? Pour en savoir plus à ce sujet, rendez-vous les 20 et 21 septembre au 3<sup>ème</sup> séminaire régional sur la santé des saisonniers, à Saint-Jorioz (74) : cette action originale sera l'une des expériences présentées.

# Gros plan sur l'Ardèche : interviews

**Max Divol, Conseiller Général du canton de Vallon Pont d'Arc, a bien voulu répondre à nos questions.**

## **Depuis quand le Conseil Général s'intéresse-t-il aux saisonniers ?**

La prise en compte des saisonniers est récente, et s'est surtout faite par l'intermédiaire de la Maison de la Saisonnalité. Peu à peu émerge la conscience d'un «métier» de saisonnier, et non plus d'une activité pratiquée passagèrement.

## **La saisonnalité est-elle seulement touristique ?**

Les saisonniers du tourisme se retrouvent principalement dans le sud du département. Les saisonniers agricoles se trouvent dans le centre et dans le nord Ardèche, dans la zone dite «des fruits rouges», où la saison va de juin à août. Ils poursuivent la saison par les vendanges le long de la vallée du Rhône.

## **Cette population pose-t-elle des problèmes d'accueil ?**

Si l'on a affaire à de véritables professionnels, dont l'activité se déplace suivant la saison, nous avons juste à faire face à un problème d'hébergement. La situation est tout autre lorsque les «saisonniers de l'été» restent sur place d'une année à l'autre (logement, droits, ressources...). Mais la loi est en train d'évoluer sur ce sujet.

## **La saison est-elle un atout pour l'emploi local ?**

Il y a de plus en plus de touristes chaque année, et on constate d'autre part que la saison s'allonge hors de la période estivale. On assiste à une réelle professionnalisation des métiers du tourisme, et partant à un développement et une meilleure gestion de l'emploi saisonnier.

## **Pouvez-vous nous dire comment est né le projet de résidence des saisonniers ?**

Il a fait l'objet d'un partenariat entre l'Etat, la Maison de la Saisonnalité et la commune, suite à la prise de conscience d'une carence en hébergement.

La commune de Vallon Pont d'Arc a participé au montage du dossier, et donné le terrain sur lequel le bâtiment a été construit. La gestion est maintenant reprise par les professionnels du tourisme, sous forme de SCI (Société Civile

Immobilière). Les appartements sont donc achetés par les employeurs, qui peuvent ainsi procurer un hébergement à leurs salariés.

## **Y a-t-il eu participation du Conseil Général de l'Ardèche ?**

Le Conseil Général ne s'est pas investi financièrement pour l'instant. Le dossier, qui est le premier du genre présenté par un département rural, est en effet à l'étude. Il faut noter qu'il bénéficie du plan Borloo.

*Gwénaëlle Fouchard, animatrice de la Maison de la Saisonnalité, nous présente cette structure...*

## **Depuis quand fonctionne la Maison de la Saisonnalité ?**

Depuis 7 ans. Elle a été créée par l'association AMESUD (site de proximité pour l'emploi et la création d'activités), pour une meilleure gestion des offres et des demandes d'emploi des saisonniers. C'est maintenant la Mission Locale d'Aubenas qui chapeaute le dispositif.

## **Qui fait quoi ?**

Il y a deux salariés permanents. Edouard Suszko est conseiller en insertion professionnelle, et je suis médiatrice de l'emploi saisonnier. Et nous accueillons tout l'été les permanences de l'ADESSA (addictions, sexualité...), du Centre de planification et d'éducation familiale et de la Mutualité de l'Ardèche (droits sociaux...).

## **Quel a été votre rôle dans l'ouverture de la résidence des saisonniers ?**

La maison de la saisonnalité a été porteuse du projet depuis le début, il y a 3 ans. Celui-ci a vu le jour après des enquêtes de terrain et le constat d'une carence en hébergements temporaires.

## **Quel est votre volume d'action ?**

En 2006, nous avons reçu 555 personnes et diffusé 591 offres d'emploi. Nous organisons tous les ans un forum de l'emploi saisonnier qui a accueilli cette année 320 candidats et 75 entreprises pour 577 mises en relation directes.

Mais notre action ne s'arrête pas là, comme le montre notre implication dans les actions pour la santé ou le logement.

## **Vous avez de nouveaux bureaux. Depuis quand ?**

Nous avons déménagé mi-juin, pour de nouveaux bureaux plus accessibles, plus confortables, plus accueillants.

## **A noter !**

### **Les nouvelles coordonnées de la Maison de la Saisonnalité :**

Place Allende Neruda,  
07150 Vallon Pont d'Arc  
04 75 88 17 44



## **Animation du Pôle Ressources Régional Saisons Santé :**

LE PELICAN, 60 rue du Commandant Perceval, 73 000 CHAMBERY Tél.: 04 79 62 56 24

MUTUALITE FRANCAISE SAVOIE, 134 à 152 Faubourg Maché, 73 000 CHAMBERY Tél.: 04 79 69 42 32

Et pour en savoir plus : [www.saisonsante.fr](http://www.saisonsante.fr)